



Carte de séjour périmée depuis le 14 octobre

Par **audrey**, le **22/10/2008 à 18:01**

je suis étudiante étrangère, ma carte de séjour est périmée depuis le 14 octobre 2008, j'attendais de m'inscrire pour le renouveler (c'est à dire d'ici une semaine). Qu'est ce qui peut m'arriver si je me fais contrôler par la police entre temps. est ce que je serais en garde à vue, ou encore rapatriée?
merci

Par **avocat droit public**, le **22/10/2008 à 18:12**

Vous pouvez effectivement être placée en garde à vue par la police à l'occasion d'un contrôle d'identité et surtout vous voir remettre un arrêté de reconduite à la frontière puis être placée dans centre de rétention administrative dans l'attente de votre éloignement du territoire français.
Eric HALPERN
Avocat à la Cour
www.cabinet-halpern.com